



Demande de droit au logement opposable refusée

Par **Abdoulaye 95**, le **26/09/2021** à **16:53**

Bonjour, j'ai fait une demande de droit au logement opposable,

La commission de DALO a refusé ma demande sous prétexte que j'ai mis le nom de ma femme avec laquelle je suis marié légalement, mais qui n'est pas sur le sol français, elle réside en côte d'ivoire.

Ensuite j'ai fait une demande de recours gracieux en leur expliquant avec preuve à l'appui de sa résidence permanente en côte d'ivoire, que mon épouse ne vit pas ici en France avec moi.

Et ça fait bientôt deux mois que je n'ai eu aucune suite de la part de (DALO) droit au logement opposable, s'il vous j'ai besoin de vos conseils Merci.